



En quelques mois des années 1822-1823, entre Paris et Bayonne, Claude Chappe a mis en place une ligne de télégraphe optique dont les vestiges régionaux les plus nombreux s'élèvent en Charente.

Le télégraphe Chappe en Charente

Jean-François LIANDIER



C

'est en juillet 1793 que Claude Chappe démontre la fiabilité du système de transmission optique de messages auquel il laissera son nom. Quelques semaines plus tard,

la Convention décide la création de la première ligne de télégraphe entre Paris et Lille. Viendront ensuite les lignes Paris-Strasbourg (1798), Paris-Brest (1799), Paris-Lyon, prolongée vers Marseille et Toulon... et Paris-Bayonne. Autant de projets directement liés aux besoins de l'armée, pour la guerre, et de l'administration, pour la police et la gestion des territoires. Sous la tutelle du ministère de la Guerre puis de l'Intérieur, les stationnaires¹, encadrés par des directeurs et des inspecteurs, exercent un métier astreignant qui nécessite une disponibilité totale et une présence permanente aux heures où la transmission est possible, c'est-à-dire du lever au coucher du soleil. Pour leur travail, outre le mécanisme de la station elle-même, il possède deux lunettes fixes – qui grossissent entre 30 et 65 fois –, dirigées chacune vers la station la plus proche, en amont et aval de leur propre position.

Il existe un vocabulaire télégraphique, connu des seuls expéditeurs et destinataires. Les messages sont en effet condensés, pour permettre une transmission rapide, et codés, pour assurer leur confidentialité. Les stationnaires n'en connaissent donc pas le sens, ils ne font que répercuter à la station suivante les signaux reçus de la précédente.

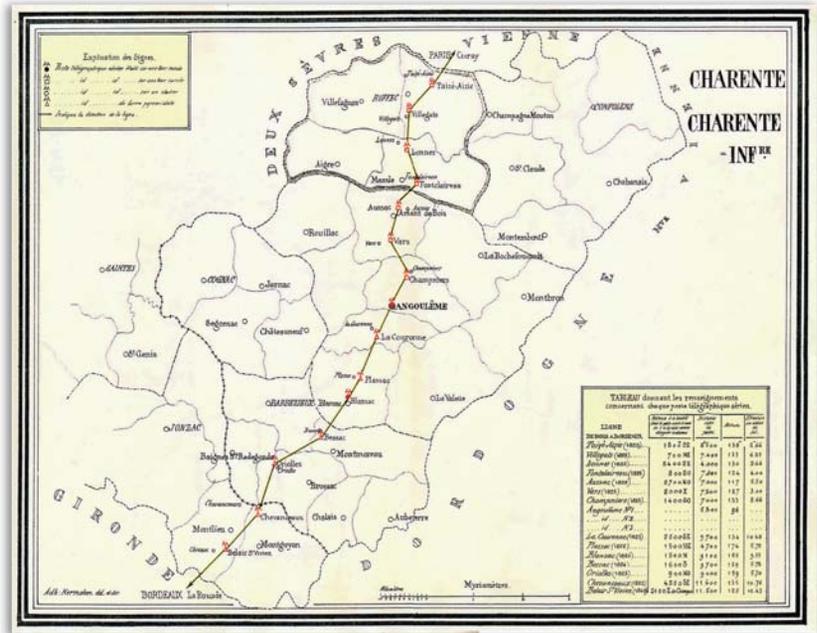
Nos lecteurs pourront se reporter utilement au Picton n°169 de janvier-février 2005, où les aspects techniques et humains de l'aventure du télégraphe sont plus largement développés dans le cadre de son passage dans le département de la Vienne.

La ligne en Charente

La ligne Paris Bayonne, créée par le roi Louis XVIII le 25 septembre 1822 et entrée en service le 8 avril 1823, traversait, dans notre actuel Poitou-Charentes, les départements de la Vienne², de la Charente et écornait celui de la Charente-Inférieure.

En Charente elle avait une direction nord-sud jusqu'à Angoulême, puis obliquait vers le sud-ouest, soit au total treize stations charentaises situées sur les communes de Taizé-Aizie, Villegats, Lonnes, Fontclaireau, Saint-Amant-de-Boixe – indiquée Aussac par erreur sur la carte de Kermabon –, Vars, Champniers, Angoulême, La Couronne (Mougnac), Plassac, Blanzac, Bessac et Oriolles.

Ensuite le télégraphe se dirigeait sur le département de la Charente-Maritime avec deux stations, Chevaux et Bel Air Saint-Vivien, puis pénétrait en Gironde.



Carte situant les postes et le développement de la ligne du télégraphe Chappe en Charente d'après Kermabon.

Sur les treize stations charentaises quatre présentent encore des vestiges intéressants à découvrir : Saint-Amant-de-Boixe, Angoulême, Mougnac (La Couronne) et Blanzac. Le cas particulier de Bessac sera étudié ensuite.

La station de Saint-Amant-de-Boixe

Elle est située à la limite de quatre communes et se trouve sur Saint-Amant-de-Boixe et non sur Aussac, comme l'indique l'atlas des lignes télégraphiques de Kermabon. Située en bordure d'un champ, près du logis de la Boixe, à côté d'un chemin de randonnée et non loin de la route nationale 10, elle est très facile à découvrir.

Ses ruines, envahies par la végétation, comprennent deux parties : la tour, d'une hauteur au niveau du toit de 5,50 mètres, a la forme d'un carré de 4,30 mètres de côté ; l'habitation du stationnaire, également carrée et de 4,30 mètres de côté a une hauteur d'environ 4,30 mètres.

TABLEAU donnant les renseignements concernant chaque poste télégraphique aérien.

LIGNE	Distance à la localité dans le pays à partir duquel ou à la localité vers laquelle est dirigé le message	Distance entre les postes	Altitude	Élévation au dessus du sol.
DE PARIS A BORDEAUX				
Taizé-Aizie (1825)...	1800 SE	8500	138	2.66
Villegats (1825).....	700 NE	7.400	133	6.25
Lonnes (1825).....	2400 SE	4.000	130	2.66
Fontclaireau (1825)	800 SO	7.400	124	4.00
Aussac (1825).....	2700 NO	7.000	117	5.50
Vars (1825).....	2000 E	7.200	127	3.00
Champniers (1825)..	1400 SO	7.000	133	8.66
Angoulême N°1	5.800	96
... id ... N.2
... id ... N.3
La Couronne (1825)	2500 SE	9.700	134	10.48
Plassac (1822).....	1500 SE	4.700	174	5.72
Blanzac (1823).....	1500 N	9.100	155	9.33
Bessac (1824).....	1600 S	9.700	159	5.72
Oriolles (1823).....	900 NO	9.600	159	5.70
Chevaux (1822)	4.250 SE	11.600	135	10.76
Bel Air S. Vivien (1848)	2400 E de Chevaux	11.500	125	10.45

« Tableau donnant les renseignements concernant chaque poste télégraphique aérien » (détail de la carte de Kermabon).

Page ci-contre : Poste télégraphique Chappe « imaginaire ». Photomontage réalisé à partir d'un des moulins du site de Bessac.

1. Nom donné au responsable de la station télégraphique.
2. Les douze stations étaient implantées sur les localités de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Clairvaux, Beaumont, Montamisé, Poitiers, Croutelle, Itueil, Marmay, Sommières, Romagne, Savigné et Civray. On entrain ensuite en Charente par Taizé-Aizie.



PHOTO M6

La station à Saint-Amant-de-Boixe.

Dans une haie proche, un petit panneau rappelle l'histoire du télégraphe Chappe. Des mesures de sauvegarde de ces vestiges d'un système de communication révolutionnaire seraient les bienvenues : débroussaillage et consolidation de la maçonnerie en particulier.

La station d'Angoulême

Elle était établie sur la tour, dite de Lusignan, de l'ancien château comtal. C'est le comte d'Angoulême, Hugues X de Lusignan, époux d'Isabelle Taillefer, veuve du roi d'Angleterre Jean sans Terre, qui décida la construction d'un nouveau château édifié à partir de 1228. Point fort de l'ensemble, le donjon polygonal, qui au XIX^e siècle accueillera le télégraphe, sera achevé au début du XIV^e siècle.

Au sommet de cette tour subsiste un élément dit « pierre du télégraphe ». Ce n'est autre que le support en maçonnerie du mat montant qui, vu de la rue, fait penser à une cheminée.

À la Révolution, devenu bien national, le château tombe dans le patrimoine du département. Un arrêt du Conseil d'État de 1811 précise que ce bâtiment « ne pouvait être employé qu'à des fins d'utilité publique », à ce titre, il servi donc de prison et de corps de garde. C'est dans ces conditions que le télégraphe Chappe y établit en 1823 son mécanisme. Les stationnaires logeaient au château.

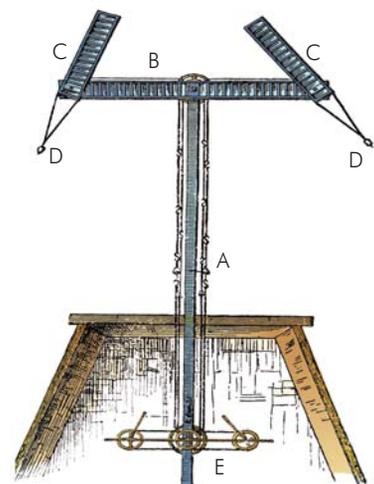
À cette époque, la commune d'Angoulême ne possédait pas d'hôtel de ville digne de ce nom, aussi avait elle en projet de récupérer auprès du département ce château en bien piteux état pour en faire son siège. Au cours d'une délibération du 14 novembre 1838, le maire proposa de solliciter du conseil général « l'abandon de cette propriété, à charge pour la commune d'y maintenir le télégraphe et la prison ». Le 27 août 1849 le conseil général posa comme condition de son accord de « conserver la tour du télégraphe, la prison militaire et un corps de garde reconnu nécessaire ». La construction de l'hôtel de ville, après bien des

L'essentiel sur le mécanisme Chappe

Le mécanisme est composé d'éléments simples. À l'extérieur du bâtiment de la station, la partie visible est constituée d'une pièce fixe supportant trois éléments mobiles, ceux qui délivrent les signaux. On y observe donc un *mât support* [A], de quelque 7 mètres de haut (il est muni d'une échelle pour permettre

d'accéder aux éléments mobiles). Un *régulateur* [B], de 4,60 mètres de long sur 0,35 mètre de large ; pivotant sur le mât il est utilisable en quatre positions : horizontale, verticale et deux obliques. Deux *indicateurs* [C], de 2 mètres de long sur 0,30 mètre de large, qui pivotent sur le régulateur par

sections de 45 degrés. Enfin deux *fourchettes* [D], ou contrepoids métalliques, prolongent les indicateurs, assurant l'équilibre et facilitant la manœuvre. À l'intérieur de la station un autre appareil, le *manipulateur* [E], commande le mécanisme extérieur, ce dernier reproduisant à l'identique ses positions.



vicissitudes, ne fut terminée qu'en 1861. Ainsi le télégraphe Chappe contribua-t-il à sauver la tour Lusignan des projets de destruction de Paul Abadie. En 1842, Angoulême deviendra, comme Poitiers, direction intermédiaire du télégraphe. Le recensement de 1846 nous indique la présence de M. de Verdon comme directeur du télégraphe et le 18 janvier 1851, « Pierre Emmanuel Mathieu [devient] directeur du télégraphe en remplacement de M. de Verdon appelé à une autre station ».

La station de Mognac (La Couronne)

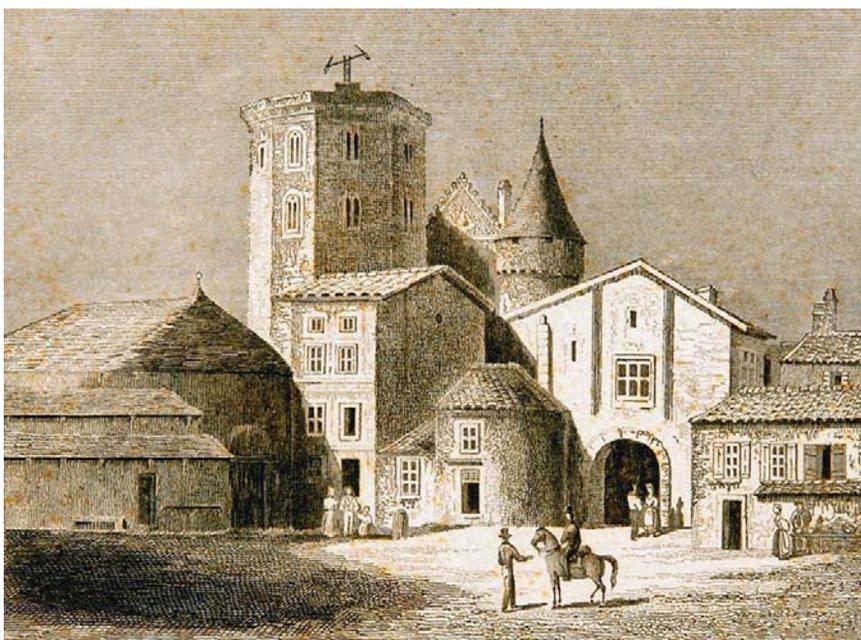
Elle est située – dans une propriété privée – au village de Mognac, sur la commune de La Couronne, à 134 mètres d'altitude, à coté d'une jolie chapelle romane du XI^e siècle et à 5,8 kilomètres au sud-sud-ouest d'Angoulême. C'est une tour carrée, couvertes en tuiles canal, d'une hauteur de 10,48 mètres d'après Kermabon, légèrement diminuée aujourd'hui.

M. Payannet (voir sources) en fait la description suivante : « Ses dimensions au sol sont de 4,70 x 4,70 m. Les murs en maçonnerie, renforcés de pierres de taille, ont une épaisseur de 0,72 m. Au rez-de-chaussée s'ouvre la porte d'entrée et une petite fenêtre. Une cheminée à l'intérieur laisse supposer que c'était l'habitation du stationnaire. On accède à l'étage par une échelle. Il est éclairé d'une fenêtre au-dessus de laquelle une petite ouverture carrée, orientée en amont vers Angoulême, paraît être celle de la boîte à lunette ».

Le propriétaire des lieux en a conduit une restauration intelligente, sauvegardant cet intéressant édifice de notre petit patrimoine.



PHOTO J.F. LAMBER



COLL. J.F. LAMBER

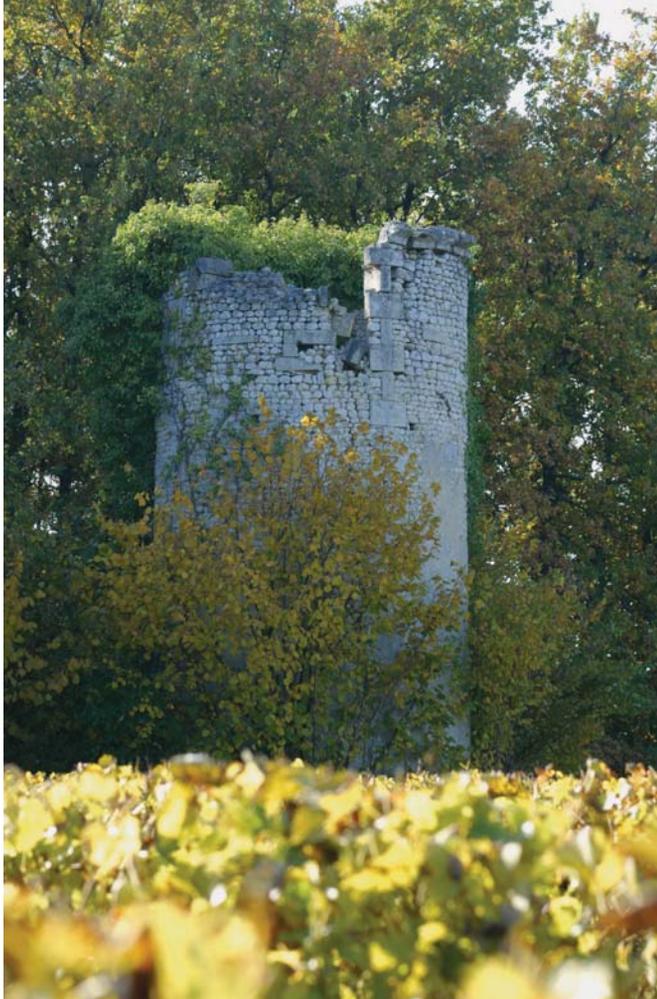
Vue d'Angoulême au XIX^e siècle sur laquelle on aperçoit le télégraphe Chappe en haut du donjon du château.

En haut, La « pierre du télégraphe », support en pierre du mat du télégraphe situé sur le donjon du château d'Angoulême (actuellement hôtel de ville).



PHOTO GMS

La tour de la station de Mognac et la chapelle (commune de La Couronne).



Vestiges de la tour de la station de Blanzac.



Poste de Blanzac, le haut de la tour du télégraphe Chappe au pied du pylône hertzien.



Poste de Blanzac, l'intérieur de la tour.

La station de Blanzac

Elle est située près de la départementale 7, au nord du hameau du Cluzeau, au lieu-dit « le Point du jour », à côté d'un pylône hertzien. Ici, dominant un vignoble vallonné, se côtoient donc deux moyens de communication très éloignés dans le temps comme dans leurs capacités techniques mais visant toujours les mêmes buts. C'est une tour ronde en ruines, envahie par la végétation, d'une hauteur de 9,33 mètres d'après Kermabon. Elle comportait deux niveaux, accessibles



par un escalier en colimaçon, et un rez-de-chaussée.

Dans l'épaisseur des murs, à l'intérieur, apparaissent des saignées verticales, emplacement de « chandelles » destinées à supporter la plate-forme.

Au-dessus de la porte d'entrée s'ouvrent deux fenêtres en alignement vertical. Dans la partie supérieure on peut voir deux petites ouvertures apparemment celles des boîtes à lunettes³.

Cette tour en mauvais état mériterait elle aussi une restauration reconnaissant les services rendus...

Vue sur le paysage de vignoble à partir de la station de Blanzac.



3. Les lunettes étaient logées dans des boîtes en bois, ou des guides, qui la bloquaient et évitaient ainsi tout dérèglement et perte de temps.



PHOTO M6

La station de Bessac

Situé à 9,4 kilomètres au sud-sud-ouest de Blanzac, au lieu-dit « le Laurier vert », près des anciens moulins du canton du Treuil, ce poste Chappe, de type pyramidal, avec une hauteur d'après Kermabon de 5,50 mètres, a aujourd'hui disparu.

Il reste comme témoins de cette époque deux moulins entourés de vignes, en bordure d'un chemin, et d'où l'on découvre un splendide panorama – nous sommes à une altitude 162 mètres, alors que les vallées des ruisseaux proches sont à quelque 70-80 mètres.

Les moulins de Bessac, à l'époque au nombre de quatre, datent d'environ 1760. D'après M. Payannet, une tradition orale voudrait qu'un de ces moulins ait servi de station Chappe. Certes les moulins sont souvent associés dans la tradition populaire et en périodes troubles à des moyens de délivrer des messages plus ou moins secrets, cependant le cadastre napoléonien de Bessac, levé par M. Fournier, géomètre de 2^e classe et terminé le 6 février 1834, est clair sur ce sujet. Sur la section B3, dite des Voûtes, on voit bien la position des quatre moulins et, en plus, la position du télégraphe (bâtiment carré) légèrement en retrait.

La fin du télégraphe dans les archives...

Comme partout le télégraphe électrique, qui va remplacer celui de Chappe, arrive avec le chemin de fer. Pour Angoulême ce sera au cours de l'année 1852. Les archives municipales nous racontent les derniers moments du télégraphe aérien.



Un des deux moulins du site de Bessac.

Extrait du cadastre napoléonien indiquant les positions respectives des quatre moulins (surlignés en jaune) et du télégraphe Chappe (surligné en vert).

27 août 1852 : « On nous a assuré que d'ici trois semaines le télégraphe électrique pourra fonctionner entre Paris et Angoulême ».

1^{er} septembre : « On vient de commencer la pose de poteaux galvanisés qui doivent supporter les fils du télégraphe électrique. Les premières érections ont lieu dans la gare d'Angoulême, le long du railway ».

20 septembre : « Aujourd'hui vient de commencer le service public et régulier du chemin de fer... ».

10 octobre : Visite de Louis Napoléon Bonaparte. « L'arrivée du Prince Président était avancée de deux heures suivant une dépêche de Monsieur le Préfet ». M. et Mme Dagne, directeur du télégraphe, sont parmi les invités officiels.

24 octobre : « Maintenant que le télégraphe électrique est en activité à Angoulême, on s'occupe d'enlever l'appareil de télégraphe aérien placé sur la tour du château. Il ne reste aujourd'hui que fort peu de chose de cet appareil. Bientôt, il aura totalement disparu. Cette circonstance favorisera les projets d'embellissement de la Mairie dans l'ancien bâtiment classé monument historique ». ■



Sources

- Cahiers de la FNARH, n°52, avril mai juin 1995, articles de Jacques Payannet.
- Archives départementales de la Charente : recensement (6M84-1), photothèque, cadastre napoléonien.
- Archives municipales d'Angoulême : registres des délibérations.